



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/05/13

Reçu en Préfecture le : 31/05/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 27 mai 2013
D - 2013/289

Aujourd'hui 27 mai 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Charles BRON, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Mr Josy REIFFERS (présent à partir de 17h00)

Excusés :

Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Paola PLANTIER, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Béatrice DESAIGUES

**CAPC musée d'art contemporain. Partenariats autour
des expositions et des événements culturels du CAPC.
Titre de recette. Conventions. Signature. Autorisation**

Monsieur Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Grâce à une politique de diversification de ses ressources toujours plus active, le CAPC vient de conclure de nouveaux accords de partenariat.

C'est ainsi que :

- **Farrow & Ball** vient de réitérer son soutien en offrant jusqu'en 2015 la peinture nécessaire à la scénographie des expositions
- **LEDA SA**, châteaux viticoles, référence des vins de Graves (Château Haut Selve), offre à la Ville de Bordeaux son vin qui sera servi à l'occasion des événements culturels présentés au CAPC pendant les trois prochaines années
- le **Ministère de la Culture autrichien** oriente son aide en participant aux frais de présentation de l'exposition Markus Schinwald et en versant à la Ville de Bordeaux une participation de 10 000 euros
- grâce à une *convention-partage*, **Boesner** (Magasin de Bordeaux de fournitures pour artistes) a sélectionné 5 produits de son catalogue dont la quasi-totalité des marges du distributeur seront reversées au profit du projet *Le Temps des Cerise*, initié par le CAPC en plein cœur du quartier du Grand Parc à Bordeaux
- enfin, **l'Hôtel La Cour Carrée** a choisi de mettre à disposition du CAPC pour ses invités, des hébergements soit à titre gracieux (pour 40 d'entre eux) soit à prix réduit (pour les 20 suivants). Cette offre annuelle sera renouvelée pour 2014 et 2015.
Des conventions ont été rédigées précisant les modalités de ces partenariats.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à signer les conventions
- à émettre les titres de recettes correspondant au montant des sommes allouées

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE COMMUNISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 mai 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dominique DUCASSOU

Convention de partenariat

Entre,

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire Alain Juppé, agissant aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du
Reçue à la Préfecture le
Ci-après dénommée le «**CAPC**»,

D'UNE PART

et

LEDA S.A., représentée par Monsieur Arnaud Lesgourgues,
agissant en qualité de Président,
Ci-après dénommée le «**LEDA**»,

D'AUTRE PART

Le **CAPC** et **LEDA** sont ci-après dénommés les « *Parties* »

Il a été préalablement exposé ce qui suit :

PREAMBULE

Dans le cadre de sa programmation culturelle, le CAPC musée d'art contemporain de Bordeaux et **LEDA** ont décidé de créer un partenariat autour des activités liées à la collection du **CAPC** et plus largement de la vie culturelle et événementielle du musée. **LEDA**, au travers de ses différentes propriétés viticoles (Château Haut Selve, Château de Laubade notamment), souhaite participer à ces événements en offrant le vin et les spiritueux accompagnants les cocktails des événements qui animent le Musée.

Ceci ayant été exposé, il est arrêté et convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET

La présente convention vise à organiser les rapports des deux contractants dans le cadre de leurs interventions respectives à l'occasion du partenariat entre **LEDA** sis 285 rue Nationale à Saint André de Cubzac (F-33240), et le **CAPC**, sis 7, rue Ferrère à Bordeaux (F-33000).

ARTICLE 2 – OBLIGATIONS DE LEDA

2.1 Entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2015, un partenariat associe **LEDA** et le **CAPC** pour l'ensemble des activités liées à la collection du CAPC et plus largement à la vie culturelle et événementielle du musée d'art contemporain.

2.2 A ce titre, **LEDA** s'engage à offrir au **CAPC** différents types de vins et spiritueux pour un montant estimé à 4 620 € (QUATRE MILLE SIX CENT VINGT EUROS), ce don annuel en nature se répartissant comme suit :

Evènements 2013	Audience	Fréquence	Audience totale	Besoins en nb de bouteilles		
				Haut Rouge	Selve Blanc	Laubade Armagnac
Visite des abonnés	40	3	120	15	10	0
Conférences cycle Cusset (cadeau)	150	8	1200	140	90	10
Venue des artistes (cadeau)	12	0	12			12
Conférences restauration collection	60	3	180	22	15	
Dévernissage	50	3	150	25		
Ticket Mécène	180	3	540	90		
Cadeau vente aux enchères Banquet du CAPC	500	1	500			15
Total			2162	292	115	37

Ce don sera réalisé en 1 versement au plus tard le 30 avril de chaque année. Ces versements feront l'objet d'une facture de la part du **CAPC**. Les conditions de cet accord pourront faire l'objet de modifications dès le 31 décembre 2013.

2.3 LEDA s'engage à demander l'autorisation écrite du **CAPC** et à le tenir informé de toute communication interne et externe qu'elle pourrait être amenée à faire sur le partenariat et plus généralement sur le **CAPC**.

2.4 LEDA s'engage à prendre en charge l'ensemble des frais liés à sa communication sur ce partenariat.

2.5 LEDA s'engage à n'imposer aucune restriction dans le choix par le **CAPC** d'autres partenaires financiers et opérationnels du **CAPC**.

ARTICLE 3 - OBLIGATIONS DU CAPC

3.1 En contrepartie de ce don en nature, le **CAPC** s'engage à :

- faire apparaître sur ses principaux supports de communication le nom/logo de **LEDA** (logos vectorisés fournis par LEDA) en tant que membre donateur et permanent du **CAPC** pour les événements et la collection ;
- inscrire **LEDA** en tant que donateur sur le mur des partenaires à l'accueil du musée ;
- adresser à LEDA 2 invitations pour chaque vernissage VIP organisé par le CAPC (soit 6 invitations par an).

La valeur de ces contreparties est estimée à 1 155,00 euros.

3.2 Le **CAPC** s'engage à demander l'autorisation écrite de **LEDA** et à la tenir informée de toute communication externe qu'il pourrait être amené à faire sur le partenariat et plus généralement sur **LEDA**.

3.3 Le **CAPC** s'engage à envoyer à **LEDA** en année N + 1 un reçu fiscal récapitulatif de l'ensemble des dons effectués par **LEDA** au cours de l'année N.

3.4 Le **CAPC** s'engage à communiquer un rapport global et annuel sur l'ensemble des activités du musée (type rapport d'activité annuel).

ARTICLE 4 - DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une durée de 36 mois, soit du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015.

ARTICLE 5 – CLAUSES PARTICULIERES

Le **CAPC** et **LEDA** s'engagent à représenter dignement le nom et l'image de l'autre **Partie**. Les **Parties** s'interdisent notamment toute déclaration ou tout comportement en public susceptible de nuire à la réputation du partenaire.

ARTICLE 6 – DENONCIATION ET RESILIATION

Le présent contrat est susceptible de modifications à la demande de l'une ou l'autre des **Parties** et pourra faire l'objet d'avenants déterminant des conditions particulières d'application. Il pourra ainsi, notamment être renouvelé chaque année par modification de l'article 1 et 3.1.

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des **Parties** d'une ou de plusieurs obligations mises à sa charge par le présent contrat, l'autre **Partie** pourra, si elle le désire, résilier ce contrat.

La convention peut être dénoncée à tout moment par l'une des parties par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'autre contractant.

La dénonciation prend effet 1 mois après la date de réception de ladite lettre.

Cette dénonciation n'ouvre droit à aucun dédommagement.

ARTICLE 7 – COMPETENCE JURIDICTIONELLE

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent accord, les parties se rencontreront pour tenter de résoudre leurs différends à l'amiable et, à défaut, conviennent que les tribunaux de Bordeaux seront seuls compétents.

ARTICLE 8 - ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile :

- | | |
|------------------------------|---|
| - pour le Maire de Bordeaux, | en l'Hôtel de Ville, place Pey Berland,
F-33077 Bordeaux cedex |
| - pour Arnaud Lesgourgues | 28 place des Martyrs de la Résistance
33000 Bordeaux |

Fait à Bordeaux en l'Hôtel de Ville
en 4 exemplaires,
Le

po/LEDA S.A.
Son Président,

po/la Ville de Bordeaux,
Son Maire,

Arnaud Lesgourgues

Alain Juppé

Convention de partenariat

Entre

La Ville de Bordeaux, pour le CAPC musée d'art contemporain, représentée par son Maire Alain Juppé, agissant aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du Reçue à la Préfecture de la Gironde leci-après dénommée le « **CAPC** »

D'UNE PART

et

L'Entreprise Farrow & Ball, représentée par Mme Emma Dews, agissant en qualité de Directrice marketing, Ci-après dénommée «**Farrow & Ball**»,

D'AUTRE PART

Il est préalablement exposé ce qui suit :

PRÉAMBULE

A l'occasion de la présentation des expositions inaugurales de l'année des 40 ans du **CAPC, Farrow & Ball** a souhaité soutenir ces événements en participant à la réalisation de leur scénographie par le don de peinture en faveur du musée d'art contemporain de la Ville de Bordeaux.

A ce mécénat ponctuel en faveur d'un seul événement, la **Société Farrow & Ball** a fait part de son envie de poursuivre son action sur trois années consécutives et ainsi aider le **CAPC** jusqu'en 2015.

Ceci ayant été exposé, il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET

La présente convention vise à organiser les rapports des deux contractants dans le cadre de leurs interventions respectives à l'occasion du partenariat de **Farrow & Ball** en faveur de la programmation du **CAPC** musée d'art contemporain, sis 7, rue Ferrère F-33000 Bordeaux.

ARTICLE 2 - OBLIGATIONS DE FARROW & BALL

Farrow & Ball a souhaité soutenir la programmation du CAPC sur trois exercices consécutifs, jusqu'en 2015.

A ce titre, elle fait don en nature au **CAPC** :

- pour son sol de 24 pots de floor-paint à 75,21 € de prix de revient unitaire, c'est-à-dire 1 805,00 € au total, et 3 pots de fixateur à 34,78 € de prix de revient unitaire soit 104,00 € au total, ainsi que l'équivalent de 750m² de sous-couche ;
- pour ses murs - 2 fois en 2013, 3 fois en 2014 et 2015 - 40 pots de 5 litres d'émulsion moderne (7% de brillance, lessivable - couleur restant à définir avec l'artiste), au prix de revient unitaire de 58,696 €, ainsi que 20 pots de 5 litres d'apprêts et sous-couche au prix de revient unitaire de 57,391 €.

Le montant total du don en nature est évalué à

- 8 900,32 € en 2013
- 12 395,98 € en 2014
- 12 395,98 € en 2015

ARTICLE 3 - OBLIGATIONS DE LA VILLE DE BORDEAUX

La Ville de Bordeaux s'engage à :

- Mettre en place le logo vectorisé Farrow & Ball (à fournir par Farrow & Ball) sur la cimaise d'entrée des expositions du cycle *Tables d'orientation* en tant que « partenaire de l'exposition » pendant 3 ans ;
- Mettre à disposition 2 invitations aux vernissages VIP des expositions citées à l'article 2.1.
- soit 6 invitations par an pendant 3 ans ;
- Mettre à disposition la salle de communication une fois par an pour 2 demi-journées ;
- Mettre à disposition des nuanciers Farrow & Ball (à fournir par Farrow & Ball) à l'accueil du CAPC à l'année ;
- Mettre en place sur le site internet du CAPC un lien vers le site de Farrow & Ball pendant les 3 ans ;
- F&B se retrouve désormais "membre donateur" et sera présenté dans nos principaux supports de communication comme "partenaire permanent" du CAPC en 2013 (montant du don compris entre 10 000,00 € et 20 000,00 €).

La valeur totale de ces contreparties est valorisée annuellement à hauteur de 2 200,00 €.

ARTICLE 4 - DUREE DE LA CONVENTION

Les présentes conditions sont convenues et acceptées par les parties à compter de la signature du présent contrat et prendra fin automatiquement et sans formalité préalable au 31 décembre 2013.

ARTICLE 5- DENONCIATION DE LA CONVENTION La convention peut être dénoncée à tout moment par l'une des *Parties* par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'autre contractant.

La dénonciation prend effet à compter de la date de réception de la lettre.

Cette dénonciation n'ouvre droit à aucun dédommagement.

ARTICLE 6 - COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

Les litiges relatifs à l'application de la présente convention seront soumis aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

ARTICLE 9 - ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile :

- pour le Maire de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, place Pey Berland,
F-33077 Bordeaux cedex

- pour Farrow & Ball UK - Uddens Estate, Wimborne
Dorset, BH21 7NL
FRANCE - 50 rue de l'Université
F-75007 Paris

Fait à Bordeaux,
en l'Hôtel de Ville en 4 exemplaires,
Le

po/Farrow & Ball,
Sa directrice marketing,

Emma Dews

po/la Ville de Bordeaux,
Son Maire,

Alain Juppé

Convention de partenariat

Entre,

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire Alain Juppé,
agissant aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du
Reçue à la Préfecture de la Gironde le
Ci-après dénommée le «**CAPC**»,

D'UNE PART

et

L'Hôtel La Cour Carrée, représentée par son co-gérant Benjamin Roques,
Ci-après dénommé l'«**Hôtel La Cour Carrée**»,

D'AUTRE PART

Le **CAPC** et l'Hôtel **La Cour Carrée** sont ci-après dénommés les « *Parties* »

Il a été préalablement exposé ce qui suit :

PREAMBULE

Le musée d'art contemporain de la Ville de Bordeaux organise tout au long de l'année des activités événementielles tels que concerts, performances, vernissages, conférences drainant de nombreuses venues d'artistes, musiciens, conférenciers, journalistes, galeristes, etc.

Jouant un rôle actif dans les échanges entre acteurs économiques et projets culturels de la cité bordelaise, le **CAPC** s'est rapproché de l'**Hôtel La Cour Carrée** pour envisager un partenariat concernant la mise à disposition de chambres à titre gracieux ou à tarifs préférentiels.

Ceci ayant été exposé, il est arrêté et convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET

La présente convention vise à organiser les rapports des deux contractants dans le cadre de leurs interventions respectives à l'occasion du partenariat entre l'**Hôtel La Cour Carrée** sis 5, rue de Lurbe à Bordeaux (F-33000), et le **CAPC** sis 7, rue Ferrère à Bordeaux (F-33000).

ARTICLE 2 – OBLIGATIONS DE L'HÔTEL LA COUR CARREE

2.1. A partir de 2013 et jusqu'au 31 décembre 2015, un partenariat associe l'**Hôtel La Cour Carrée** et le **CAPC** à l'occasion de l'ensemble de la programmation culturelle proposée par le musée d'art contemporain (concerts, performances, vernissages, conférences).

2.2. A ce titre, et sous réserve de disponibilité des chambres, l'**Hôtel La Cour Carrée** s'engage à :
- mettre à disposition à titre gracieux 40 nuitées dans des chambres de catégories 2 ou 3 par an ;
- proposer 20 nuitées dans des chambres de catégories 2 ou 3 au prix unitaire de 60€ TTC par an ;

La valeur de ce don est évalué à 4 800,00 € (coût de revient).

2.3. L'Hôtel La Cour Carrée s'engage à demander l'autorisation écrite du **CAPC** et à le tenir informé de toute communication externe qu'il pourrait être amené à faire sur le partenariat et plus généralement sur le **CAPC**.

2.4. L'Hôtel La Cour Carrée s'engage à prendre en charge l'ensemble des frais liés à sa communication sur ce partenariat.

2.5. L'Hôtel La Cour Carrée s'engage à n'imposer aucune restriction dans le choix par le **CAPC** d'autres partenaires financiers et opérationnels.

ARTICLE 3 - OBLIGATIONS DU CAPC

3.1. Le **CAPC** s'engage à fournir des contreparties en nature à **L'Hôtel La Cour Carrée** dans le cadre de ce partenariat telles que décrites ci-après :

- **L'Hôtel La Cour Carrée** est reconnu comme l'unique partenaire hôtel du **CAPC** et sera choisi, pour toute réservation, comme prioritaire par rapport aux autres hôtels de la Ville de Bordeaux ;

- **L'Hôtel La Cour Carrée** devient le partenaire de l'ensemble des événements qui rythment la vie du **CAPC** (concerts, performances, vernissages, conférences) et sera présent sur la majorité des documents de communication autour de ces événements ;

- **L'Hôtel La Cour Carrée** bénéficiera d'un « focus partenaire » dans la newsletter du **CAPC** une fois par an ;

- **L'Hôtel La Cour Carrée** sera identifié sur le site internet du **CAPC** www.capc-bordeaux.fr comme partenaire du musée.

- **L'Hôtel La Cour Carrée** bénéficiera de 2 invitations à chacun des événements dont il sera partenaire ;

- **L'Hôtel La Cour Carrée** recevra 2 abonnements **CAPC** nominatifs annuels.

- **L'Hôtel La Cour Carrée** bénéficiera annuellement de 40 tickets d'accès au **CAPC** gratuits pour ses clients.

La valeur de ces contreparties est estimée à 1 196,00 €

3.2. Pour toute réservation de chambre, le **CAPC** devra prévenir **L'Hôtel La Cour Carrée** dans un délai restant à définir entre les deux **Parties**.

3.3. Le **CAPC** s'engage à demander l'autorisation écrite de **L'Hôtel La Cour Carrée** et à le tenir informé de toute communication externe qu'il pourrait être amené à faire sur le partenariat et plus généralement sur **L'Hôtel La Cour Carrée**.

3.4. Le **CAPC** s'engage à envoyer à **L'Hôtel La Cour Carrée** en année N + 1 un reçu fiscal récapitulant l'ensemble des dons en nature effectués par **L'Hôtel La Cour Carrée** au cours de l'année N.

3.5. Le **CAPC** s'engage à communiquer un rapport global et annuel sur l'ensemble des activités du musée (type rapport d'activité annuel).

ARTICLE 5 - DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une durée couvrant la période 2013 au 31 décembre 2015.

ARTICLE 6 – CLAUSES PARTICULIERES

Le **CAPC** et l'**Hôtel La Cour Carrée** s'engagent à représenter dignement le nom et l'image de l'autre **Partie**. Les **Parties** s'interdisent notamment toute déclaration ou tout comportement en public susceptible de nuire à la réputation du partenaire.

ARTICLE 7 – DENONCIATION ET RESILIATION

Le présent contrat est susceptible de modifications à la demande de l'une ou l'autre des **Parties** et pourra faire l'objet d'avenants déterminant des conditions particulières d'application. Il pourra ainsi, notamment être renouvelé chaque année par modification de l'article 2 et 3.

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des **Parties** d'une ou de plusieurs obligations mises à sa charge par le présent contrat, l'autre **Partie** pourra, si elle le désire, résilier ce contrat.

La convention peut être dénoncée à tout moment par l'une des **Parties** par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'autre contractant.

La dénonciation prend effet 1 mois après la date de réception de ladite lettre.

Cette dénonciation n'ouvre droit à aucun dédommagement.

ARTICLE 8 – COMPETENCE JURIDICTIONELLE

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent accord, les parties se rencontreront pour tenter de résoudre leurs différends à l'amiable et, à défaut, conviennent que les tribunaux de Bordeaux seront seuls compétents.

ARTICLE 9 - ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile :

- pour le Maire de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, place Pey Berland,
F-33077 Bordeaux cedex
- pour l'Hôtel La Cour Carrée 5 rue de Lurbe
F-33000 Bordeaux

Fait à Bordeaux en l'Hôtel de Ville en 4 exemplaires,
Le

po/ l'Hôtel La Cour Carrée
Son co-gérant,

po/la Ville de Bordeaux,
Son Maire,

Benjamin Roques

Alain Juppé

Convention de produit-partage

Entre,

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire Alain Juppé, agissant aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du
Reçue à la Préfecture le
Ci-après dénommée le «**CAPC**»,

D'UNE PART

et

Boesner Bordeaux, représentée par son Gérant, Stephan Kinseher,
Ci-après dénommé «**Boesner**»,

D'AUTRE PART

Le CAPC et Boesner sont ci-après dénommés les « *Parties* »

Il a été préalablement exposé ce qui suit :

PREAMBULE

Pour la première fois, le CAPC et Boesner, Magasin de Bordeaux de fournitures pour artistes, ont décidé de s'associer en 2013 autour d'une action spécifique de médiation et d'amélioration de l'accès à la culture et à l'art contemporain au travers d'un projet novateur en plein cœur du quartier du Grand Parc à Bordeaux : le projet hors les murs « *Le Temps des Cerises* ». Dans ce cadre, le CAPC et Boesner sont à l'initiative d'une opération de *produit-partage* qui permettra de collecter l'essentiel des fonds nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Le *produit partage* est l'association d'une entreprise et d'un organisme, dans le but de verser une partie de la vente d'un produit au profit d'une cause d'intérêt partagé. Aussi, dans le cadre de cette opération, Boesner a décidé de sélectionner 5 produits de son catalogue dont la quasi-totalité des marges du distributeur seront reversées au profit du projet.

Ceci ayant été exposé, il est arrêté et convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET

Jusqu'au 30 septembre 2013, un partenariat associe Boesner et le CAPC à l'occasion du projet hors les murs *Le Temps des Cerises* qui aura lieu durant le mois de juin 2013 dans le quartier du Grand Parc à Bordeaux.

La présente convention vise à organiser les rapports des deux contractants dans le cadre de leurs interventions respectives à l'occasion du partenariat entre **Boesner** sis 170 cours du Médoc, à Bordeaux (F-33000), et le **CAPC**, sis 7, rue Ferrère à Bordeaux (F-33000).

ARTICLE 2 – OBLIGATIONS DE BOESNER

2-1 Jusqu'au 30 septembre 2013, Boesner met en vente en ligne ainsi qu'à son magasin de Bordeaux 5 articles de son catalogue dont une partie du chiffre d'affaires de la vente de ces derniers sera reversé au CAPC au profit du projet présenté en annexe 1.

2-2 Boesner s'engage à reverser au CAPC un don de :

- 3 € par mannequin de référence S16 vendu ;
- 3 € par porte-mine de référence FC130700 vendu ;
- 6 € par pointeur laser de référence AVLASER vendu ;
- 25 € par lampe daylight de référence D45000 vendu ;
- 12 € par bloc à dessin Boesner de référence BT2735 vendu.

pour un montant minimum de 1 000,00 €.

Ce don sera réalisé en un seul versement, sur présentation d'une facture de la part du CAPC, au plus tard le 31 octobre 2013.

2-3 Boesner s'engage à demander l'autorisation écrite du **CAPC** et à le tenir informé de toute communication interne et externe qu'il pourrait être amené à faire sur le partenariat et plus généralement sur le CAPC.

2-4 Boesner s'engage à prendre en charge l'ensemble des frais liés à sa communication sur ce partenariat.

2-5 Boesner s'engage à n'imposer aucune restriction dans le choix par le **CAPC** d'autres partenaires financiers et opérationnels sur le projet décrit en Annexe 1. Dans le cas contraire, **Boesner** s'engage à financer 100% des activités menées dans le cadre dudit projet.

ARTICLE 3 - OBLIGATIONS DU CAPC

3-1 Le **CAPC** s'engage à désigner **Boesner** comme partenaire officiel du projet *Le Temps des Cerises* et le nom ou le logo (logo à fournir par Boesner) de la marque sera cité dans les principaux outils de communication utilisés par le **CAPC** autour du projet.

La valeur de cette contrepartie est estimée à 250,00 €.

3-2 Le **CAPC** est le bénéficiaire du soutien apporté par **Boesner**. A ce titre, il assume la pleine et entière responsabilité de la réalisation des actions à sa charge dans le cadre du *Projet* ainsi que le suivi et l'utilisation des fonds. A cet égard, le **CAPC** se porte garant du respect de toutes les stipulations de la convention, sans exception.

3-3 Le **CAPC** s'engage à demander l'autorisation écrite de **Boesner** et à le tenir informé de toute communication externe qu'il pourrait être amené à faire sur le partenariat et plus généralement sur **Boesner**.

3-4 Le **CAPC** s'engage à communiquer à **Boesner** le rapport annuel des activités spécifiques menées sur le projet décrit en Annexe 1.

ARTICLE 4 - MODALITES DE VERSEMENT

La participation financière de **Boesner** sera créditée en une seule fois

Sur le compte n° 30001 00215 C3300000000 82

Identifiant SWIFT de la BDF (BIC) : BDFEFRPPXXX

Identification FR9521

Ouvert auprès de la BANQUE DE FRANCE - BORDEAUX

Au nom du TRESORIER PRINCIPAL DE BORDEAUX MUNICIPALE

ou par chèque à l'ordre de : Monsieur le Trésorier Principal de Bordeaux Municipale.

Le **CAPC** adressera à le justificatif CERFA 11580*2 justifiant du don et ayant valeur de reçu fiscal.

ARTICLE 5 - DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est consentie pour une période commençant à courir à la signature des présentes et prendra fin à la date de réception du règlement de **Boesner**.

ARTICLE 6 – CLAUSES PARTICULIERES

Le **CAPC** et **Boesner** s'engagent à représenter dignement le nom et l'image de l'autre partie. Les Parties s'interdisent notamment toute déclaration ou tout comportement en public susceptible de nuire à la réputation du partenaire.

ARTICLE 7 – DENONCIATION ET RESILIATION

Le présent contrat est susceptible de modifications à la demande de l'une ou l'autre des **Parties** et pourra faire l'objet d'avenants déterminant des conditions particulières d'application. Il pourra ainsi, notamment être renouvelé chaque année par modification de l'article 1 et 3.1.

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des **Parties** d'une ou de plusieurs obligations mises à sa charge par le présent contrat, l'autre **Partie** pourra, si elle le désire, résilier ce contrat.

La convention peut être dénoncée à tout moment par l'une des parties par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'autre contractant.

La dénonciation prend effet 1 mois après la date de réception de ladite lettre. Cette dénonciation n'ouvre droit à aucun dédommagement.

ARTICLE 8 – COMPETENCE JURIDICTIONELLE

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent accord, les parties se rencontreront pour tenter de résoudre leurs différends à l'amiable et, à défaut, conviennent que les tribunaux de Bordeaux seront seuls compétents.

ARTICLE 9 - ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile :

- pour le Maire de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville,
Place Pey Berland,
F-33077 Bordeaux cedex

- pour Boesner 170 cours du Médoc
F-33300 Bordeaux

Fait à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, en 4 exemplaires,
Le

Po/ Boesner
Son Gérant,

po/la Ville de Bordeaux,
Son Maire,

Stephan Kinseher

Alain Juppé

LE TEMPS DES CERISES

MOUVEMENTS D'ART AU GRAND PARC



PRESENTATION DU PROJET

Ce document a pour but de poser le cadre de notre action. Il s'agit pour nous de définir le rôle de chacun dans ce projet, d'en relater l'origine, les fondements et d'exposer nos motivations à poursuivre dans cette voie. Nous espérons enfin pouvoir expliciter nos attentes quant aux retombées de notre travail.

Ce document donnera une idée claire et précise de notre action et de sa mise en œuvre. Il s'agira de donner une identité forte à un projet dont le caractère innovant peut être souligné, notamment parce qu'il s'inscrit dans une démarche réflexive sur les pratiques de développement de projets entre acteurs locaux.

Nous espérons que cet outil fédérateur facilitera la mobilisation autour du projet.

CONTEXTE

Aux prémisses du projet se trouvent les ambitions ciblées par le troisième Projet Social de la Ville de Bordeaux. Lancé en 2009, le Projet Social 3 (PS3) vise à la mise en place d'actions concrètes en 2013 au plus tard. L'objectif est d'amener différentes instances à discuter autour de problématiques clés (logement, lien social, etc.) afin de générer des actions pour un meilleur confort de vie au sein de la ville de Bordeaux. Le PS3 favorise la rencontre entre les associations, les acteurs sociaux et les acteurs culturels de la ville. La finalité est le renforcement des liens entre les différentes structures en engageant une véritable réflexion sur les pratiques et en misant sur une forte concertation avec les habitants. Il s'articule ainsi autour de valeurs comme la dignité, le respect, la responsabilité, l'autonomie, la solidarité et l'entraide. L'intérêt du projet réside aussi dans l'interdisciplinarité qui le construit. Toutes les composantes de la municipalité sont mobilisées : « *du CCAS à la culture en passant par le développement social urbain, les sports, les espaces verts...* ». Le projet est ambitieux mais a aussi pour objectif d'évoluer avec la ville afin d'être en adéquation avec le quotidien de ses habitants.

Les instances de gouvernance du PS3 mettent véritablement l'accent sur l'importance du travail de co-construction tout en préservant la créativité et l'esprit d'initiative. La démarche s'axe autour de deux thématiques majeures : croiser les savoirs et expériences, et favoriser l'accès aux droits et citoyenneté, chacune de ces thématiques étant elle-même divisée en actions.

En tant qu'institution culturelle, la CAPC a choisi de participer activement au PS3. Sylvie Barrère, responsable du Département des Publics, fait ainsi partie du comité de pilotage chargé des actions socioculturelles. Le comité est à l'origine de la mesure 6bis identifiée dans : *Inscrire l'art et la culture au cœur des actions de l'insertion.*

La mesure 6bis se définit par *l'accompagnement des publics vers les lieux d'expressions artistiques et culturelles*. Au fur et à mesure des discussions, cette action a été reformulée et se présente à présent comme ***accompagner à partir des lieux d'accueil qu'elles fréquentent, des personnes éloignées et/ou isolées afin de faciliter leur accès à la culture.***

Ce terme de *personnes éloignées et/ou isolées* mérite que l'on en donne une définition plus détaillée. Eloignées/isolées de quoi ? par quoi ? sont encore des questions qui divisent les différentes structures (associations et institutions). Les personnes que l'on associe habituellement à ces mots sont les personnes atteintes de handicaps; les personnes âgées; les habitants des quartiers dits prioritaires par la politique de la ville ou les personnes habitant dans les zones démunies sur le plan

culturel. D'un côté, ce terme peut être utilisé pour décrire des situations où des publics seraient considérés comme "isolés", "éloignés" de l'offre culturelle proposée par le musée. Cet isolement peut être lié à des facteurs physiques, économiques, géographiques et/ou symboliques. Les professionnels du secteur social et socioculturel soulignent l'attention à porter à cette dénomination qui peut être envisagée comme une conception des publics en termes de manque. Le partage de ces réflexions permet d'envisager construction d'actions communes. Les sociologues de l'art encadrant le projet utilise le terme sociologique de *publics empêchés*.

Le 19 octobre 2012, une journée de rencontres a été organisée au CAPC. Présentée comme la première rencontre professionnelle "Culture - social / Inter - actions", elle a permis d'établir un état des lieux des actions existantes et de poser les jalons des actions à venir. Cette journée a aussi permis de mettre en valeur une réelle volonté de travailler ensemble de la part des différentes structures présentes.

Notre action est le résultat de cette démarche. Dans le cadre d'une volonté de partenariat avec les structures d'accueil du public, deux services de la Mairie de Bordeaux - la **Bibliothèque du Grand Parc** et le **CAPC** - ont souhaité travailler ensemble à la construction d'un lien fort et pérenne et la mise en place d'actions communes. Cette première action vise ainsi à établir les bases d'une collaboration qui, nous l'espérons, sera amenée à se développer entre le CAPC et les bibliothèques de la ville. Afin d'enrichir ce partenariat, l'association **Migration Culturelle Aquitaine Afrique - MC2a** a été conviée pour participer à la mise en œuvre de ce premier projet. En tant qu'acteur reconnu de la scène culturelle bordelaise, MC2a nourrira le projet de son approche artistique et de son expérience de terrain.

PROFIL DU QUARTIER

La Cité du Grand Parc

Erigée sur un espace marécageux de 60 hectares (591 441m²) acquis par la mairie en 1947, la cité du Grand Parc a l'avantage d'être proche du centre-ville et de se situer entre un boulevard et une avenue. Elle symbolise l'ambition d'expansion de la ville de Bordeaux vers le nord.

Le Grand Parc fait partie des quartiers récents de Bordeaux. Sa construction débute en 1959 en réponse à la crise du logement qui frappe la France. Essentiellement constituée de logements sociaux (80% d'HLM) , la Cité du Grand Parc se compose de barres d'immeubles fonctionnelles et uniformes, de tours et d'équipements qui s'organisent autour de grands espaces, le parc central et la place de l'Europe. L'équipe d'architectes - Jean-Jacques Prévot, André Conte, Paul Daurel et François Broché - a choisi de jouer sur les variations de hauteur, d'ouverture des façades, de couleurs parfois pour donner une dimension esthétique à l'ensemble. La Cité doit aussi son nom au pourcentage de verdure qu'elle abrite, elle s'organise en effet autour d'un parc de 10 hectares complété par 22 hectares d'espaces verts et de circulation.

Le Grand Parc est considéré comme un nouveau **quartier prioritaire**¹ par la ville de Bordeaux dans la mesure où il présente quelques difficultés sociales et de grosses fragilités. Il n'est pourtant pas classé comme une Zone Urbaine Sensible.

¹ mieux définir ce terme

D'après les données INSEE de 2007-2009, le taux de chômage des habitants avoisine les 13.4%. De plus, 71.6% de la population active du quartier est représentée par des employés et ouvriers. De nombreux jeunes adultes sont sans diplôme ou de niveau baccalauréat (48.8%). Pour finir la part de la population à bas revenus est de 17%.

L'originalité du quartier se traduit par la diversité des équipements qui le composent. On trouve ainsi dans le cadre scolaire trois écoles maternelles, deux écoles primaires, un collège et deux lycées. Pour leurs loisirs, les habitants ont le choix entre trois stades, deux centres commerciaux, trois gymnases, une piscine olympique, une bibliothèque et une salle des fêtes. Les infrastructures sociales sont également présentes avec un centre social, un centre d'animation, une halte-garderie, une équipe de prévention de rue et une caisse d'assurance maladie. On trouve également une mairie de quartier sur la place de l'Europe.

Les acteurs du quartier

La question de départ est : comment construire un projet artistique inscrit dans la dynamique du quartier Grand Parc ? Pour cela, le projet Temps des Cerises est une forme d'action proposée et conçue avec des acteurs locaux du Grand Parc.

Les données quantitatives du Grand Parc sont diverses, notamment les données sociales, socioéconomiques, catégories socioprofessionnelles. Celles que nous avons choisi de retenir sont davantage liées à la géographie du quartier, sa naissance, et à son tissu associatif.

Nous avons sollicité les structures du quartier pour mieux connaître le Grand Parc, identifier le contexte dans lequel s'inscrit le projet Temps des Cerises, inscrire notre démarche dans les actions déjà existantes.

Nous allons vers des structures qui peuvent à un moment donné participer au projet, notamment en ce qui concerne la conception et la réalisation des actions de médiation liées aux expositions.

Il est difficile aujourd'hui de catégoriser les publics. Ce que nous pouvons dire, c'est que nous espérons que ce temps soit celui de rencontres avec les personnes du quartier, les publics des associations et institutions acteurs du projet.

L'objectif à atteindre est bien de partager un moment culturel avec les personnes du Grand Parc, mais également avec des habitants des autres quartiers de la ville de Bordeaux.

L'importance des équipements participant au dynamisme culturel qui habite le Grand Parc. On compte ainsi que : 32.18% du quartier est constitué d'équipements scolaires, 17.40% d'équipements médicaux, sociaux, culturels et religieux et 18.16% d'équipements sportifs.

Les associations et structures sociales² travaillent sans relâche avec les habitants pour développer et renouveler l'offre culturelle du quartier. On peut ainsi citer en exemple l'association Promo femmes qui lutte contre l'isolement des femmes, l'association Lire et faire lire qui participe à l'éveil des enfants et des adolescents ou le centre social qui propose des cours d'alphabétisation vouée à l'insertion social des populations migrantes.

Le centre d'animation appelé également maison des jeunes se repère par sa forme hélicoïdale. Il est également orné d'une fresque réalisée dans les années 80 par l'artiste contemporaine Annette Messenger. Ses actions se concentrent essentiellement autour de la création de projets culturels à *suivre*

² identifier ces associations

ORIGINES ET CONSTRUCTION DE L'ACTION : CROISER LES REGARDS

A l'origine, la bibliothèque et le CAPC souhaitaient créer un partenariat dont naîtraient des actions diverses : conférences, expositions, etc (une conférence autour du *Lion bleu* de Xavier Veilhan a ainsi eu lieu en septembre 2012).

Au fur et à mesure des rencontres et suite au rattachement de MC2a au projet, l'idée de monter une exposition d'envergure s'est imposée. En présentant une sélection ambitieuse qui regroupe les créations contemporaines européenne et africaine, nous souhaitons montrer l'investissement des différentes structures dans un projet co-construit.

La possibilité de faire coïncider notre projet avec la manifestation culturelle Grand Parc en Fête permet de lui donner une visibilité importante. Si l'exposition s'est construite de manière autonome sans faire cette année partie de la programmation de la manifestation culturelle Grand Parc en Fête. Néanmoins, notre exposition s'inscrit dans la continuité des objectifs initiés par le festival depuis neuf ans : la compréhension de l'environnement et la prise de parole des habitants par le biais de forums conviviaux.

Outre une présentation d'œuvres d'art, il est aussi question de montrer comment fonctionne un lieu culturel en prenant les exemples d'un musée, d'une galerie et d'une bibliothèque. Seront donc mis en valeur : les métiers attenants au fonctionnement de ces lieux, les problématiques d'exposition et de conservation des œuvres et le lien que l'on peut tisser avec le public.

Etant dans une bibliothèque, il semblait également important de présenter tout ce que peut générer un lieu culturel en termes de documentation et de publication.



GRAND PARC EN FETE

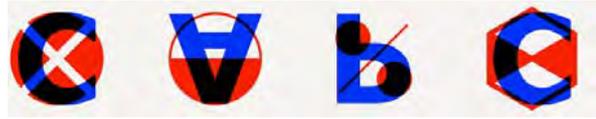
Le Grand Parc a aussi son festival : Grand Parc en Fête, plus connu sous le sigle GPF. Plus qu'un festival c'est un dispositif qui autorise une forme de reconquête et de découverte de l'identité urbaine et sociale du quartier. Projet artistique et culturel citoyen, « Grand Parc en Fête » partage des histoires et investit littéralement le quartier: centre social, parvis de la salle des fêtes du Grand Parc, centre d'animation, bibliothèque, Parc rivière.... GPF, rendez-vous rituel, à l'instar du Festival Chahuts, de la Fête du vin, ou encore celle du Fleuve, GPF est l'un des événements festifs de la Ville, mais également du Département, et de la Région Aquitaine. Il annonce les congés, des enfants, des familles, et sonne le départ des festivals d'été.

Fruit d'une année de préparatifs du collectif réunissant habitants, acteurs sociaux et culturels du quartier : GPF tient à cœur d'associer les travaux de l'enfant créateur, à ceux des spectacles tous publics, comme ceux réalisés lors d'expositions, de rencontres, de tremplins jeunes ou encore de forums. Ouvert au monde et à ses interrogations, GPF est aussi un laboratoire sociétal, générateur d'idées, de perspectives futures (Bordeaux 2030, SDF 2015 et GPF 2013). Lieu de forums, il convoque le débat, les prises de paroles, par ses spectacles et ses rencontres. Il invite la pensée collective et les initiatives citoyennes. Temps de convivialité entre les habitants du grand Bordeaux, de l'agglomération et du quartier, GPF jouit du temps présent et se projette dans l'avenir.

Lieu de forums, il convoque le débat, les prises de paroles, par ses spectacles et ses rencontres. Il invite la pensée collective et les initiatives citoyennes. Temps de convivialité entre les habitants du grand Bordeaux, de l'agglomération et du quartier, GPF jouit du temps présent et se projette dans l'avenir.

LES ACTEURS

CAPC



Entre création contemporaine et histoire des arts, le CAPC est un lieu d'émergences et d'innovations artistiques.

L'Entrepôt Lainé était à l'origine un entrepôt de denrées coloniales. Inutilisé, il devient en 1973 un lieu d'accueil pour des associations culturelles bordelaises dont le CAPC (Centre d'Arts Plastiques Contemporains).

Avant d'être musée, il était un centre d'art dont le projet culturel était lié à l'idée de laboratoire artistique, de recherches et d'expérimentations. Aujourd'hui, sa dimension internationale en fait un lieu de découvertes et de reconnaissances de démarches artistiques parfois méconnues en France.

Musée contrôlé depuis 1984, puis labellisé « Musée de France » en 2003, le CAPC musée d'art contemporain a constitué une collection de 1299 œuvres de 189 artistes comprenant d'une part des achats et d'autre part des œuvres mises en dépôt par le MNAM (Musée National d'Art Moderne, Centre Georges Pompidou), par le FNAC (Fonds National d'Art Contemporain), auxquelles s'ajoutent ceux de la Caisse des Dépôts et Consignations, des dépôts d'artistes et de collectionneurs. Elles témoignent des rencontres et des échanges entre les artistes, le lieu et les directeurs successifs du musée.

Avec près de 150 000 visiteurs par an et 12 projets menés chaque année, le deuxième musée d'art contemporain en France a connu depuis 1973 une évolution importante. Sa mission reste de faire connaître l'art d'aujourd'hui et de familiariser son public (dont 37 000 scolaires) avec des formes innovantes et toujours renouvelées de l'art de notre époque.

Le CAPC, en menant une réflexion sur les enjeux d'un musée du XXI^{ème} siècle, est conduit à développer d'autres formes d'actions culturelles. Le projet *Temps des Cerises, mouvements d'arts au Grand Parc* est un projet d'exposition hors les murs. Cette démarche ouvre l'institution à de nouvelles perspectives d'action, notamment sociales et territoriales.

Les artistes présentés - Miquel Barceló, Herve Di Rosa, le collectif Présence Panchouette - sont révélateurs de la collection du CAPC, à la fois locale et internationale.

LA BIBLIOTHÈQUE DU GRAND PARC

La bibliothèque du Grand-Parc propose 47 000 documents en libre accès et à emprunter. Quelques dizaines de documents (dictionnaires, encyclopédies et ouvrages de référence) sont réservés à la consultation sur place.

Les collections de vidéos sont pour l'essentiel orientées vers la fiction. Les collections de livres proposent des ouvrages de fiction dans tous les genres et pour



tous les âges, bandes dessinées, romans policiers et fantastiques, science fiction, littérature française et étrangère, best-sellers et classiques de la littérature, du théâtre et de la poésie, mais aussi une bonne représentation de tous les genres : littérature du terroir, romans historiques, histoires d'amour, témoignages et récits vécus. Un millier de livres en gros caractères sont à la disposition des personnes ayant des difficultés visuelles. Elle est également abonnée à 80 titres de journaux et magazines qui assurent une large couverture de l'actualité dans tous les domaines.

La bibliothèque du Grand Parc propose aussi une riche programmation culturelle qui allie projections de films, rencontres avec des auteurs ou des artistes, expositions, ateliers et lectures théâtralisées.

Autour de l'art contemporain, la bibliothèque s'associe aux musées des villes alentours (Bordeaux, Bègles), aux associations (MC2a, Mana) et au festival Arts Chartrons pour faire découvrir différentes formes artistiques aux usagers.

MC2A ET LE TEMPS DES CERISES

MIGRATIONS CULTURELLES aquitaine afriques travaille depuis plus de 20 ans à la reconnaissance des artistes d'Afrique. Association bordelaise, elle offre régulièrement expositions, rencontres et accueil d'artistes d'Afrique.

Ce vieux continent qui a vu naître le premier homme est riche de langues, de pratiques artistiques, musiques, danses, chants.... Il est aussi novateur et porteur d'espoir dans le monde de l'Art. S'appuyant sur la tradition associée aux rituels ancestraux et un imaginaire foisonnant, l'artiste africain ignore frontières et obstacles.

L'occasion offerte par la collaboration avec le CAPC, venu au coeur de la cité le temps des cerises à la Bibliothèque du quartier, permet à MC2a d'entr'ouvrir les portes de l'Art contemporain d'Afrique. Répondant à la thématique proposée: *Geste du quotidien/Regards croisés*, MC2a choisit quatre artistes utilisant des "outils " d'aujourd'hui : la caméra, l'appareil de photos, et la maîtrise du numérique.

Yassine Balbizoui, Amsatou Diallo, John Kiyaya, Mega Mingiedi, présenteront leurs oeuvres. Quatre artistes d'Afrique du nord, de l'ouest, de l'est, et du centre du continent, composé de 57 pays. Deux ateliers pédagogiques accompagneront cette initiative: celui de Jacques Franceschini, artiste plasticien français, enseignant à Bordeaux 3 qui proposera l'approche "de l'objet quotidien à l'objet artistique", tandis qu'Harold Lagaille, photographe au Labo Révélateur d'images enseignera la pratique des effets spéciaux (collage, Photoshop...).

Le Temps des Cerises annonce la manifestation la Fête au Grand Parc qui accueillera ces œuvres africaines et celles du CAPC, à la Bibliothèque ainsi qu'à la Piscine municipale.



Le statut de musée municipal labélisé Musée de France affirme une place importante au sein des territoires. Le musée participe ainsi à la construction sociale du territoire à l'échelle de la ville, de la région ou du pays. Il est équipement culturel et acteur structurant du dynamisme local.

Dans ce contexte, le développement du projet permet de favoriser l'émergence de nouveaux partenariats, amenant à prendre en compte le musée dans son acceptation la plus large : lieu de conservation, de recherches, d'exposition, mais également acteur au service du développement de la société.

Si l'élargissement des publics est une des missions des musées de France, elle s'accompagne dans le cas du CAPC musée d'art contemporain d'une volonté de mieux connaître les populations du territoire dans lequel il s'inscrit, et d'être reconnu comme institution en action, développant les activités avec les publics, proposant la présence d'expositions hors les murs dans les territoires, affirmant son identité via le développement de coopérations et de mise en réseaux.

Pour le CAPC, cette action fait véritablement office de projet test dans la mesure où une exposition *hors les murs* est une innovation pour le département des publics. Dans la veine des outils déjà mis en place (les boîtes/exposition par exemple), il s'agit pour le département de développer des coopérations avec d'autres services municipaux et/ou structures extérieures.

A travers le projet *Le Temps des Cerises*, le CAPC propose deux actions qui permettent de concevoir sous un angle nouveau l'action culturelle : par un travail de collaboration avec des structures locales, et par la présence des collections dans des lieux d'expositions inédits pour le musée comme la bibliothèque.

Il s'agira ainsi de travailler avec des acteurs locaux, qui développent des actions de proximité avec les habitants afin de favoriser cette démarche de rencontre. En décloisonnant les fonctionnements et en axant notre travail sur une logique pluridisciplinaire, nous souhaitons réfléchir ensemble à la possibilité de développer régulièrement ce type de projet.

Le Temps des Cerises est un projet qui nous l'espérons permettra de valoriser les rôles des bibliothèques de la ville de Bordeaux, de mieux penser les possibilités d'actions en commun avec les musées, et de partager des démarches de médiation culturelle.

Nous espérons ainsi que ce type de projet puisse favoriser les allers-retours entre le musée et les territoires, et relier des univers qui peuvent être éloignés.

FINALITÉ ARTISTIQUE

Dans la volonté d'apporter un regard nouveau sur l'art contemporain, le projet *Temps des Cerises* propose d'exposer les œuvres hors du cadre habituel et de les mettre en perspective avec un environnement familier, quotidien. Cela passe par la thématique et les œuvres choisies mais aussi par la manière dont ces œuvres vont entrer en interaction avec l'espace de la bibliothèque. Cela permet d'activer une réflexion sur la mise à distance culturelle et le sens des œuvres.

Le but de ce projet est de placer l'art au centre d'une démarche de rencontre et de dialogue intergénérationnel. Plus qu'une exposition, il s'agit de créer une rencontre entre l'art et le public. L'accent sera ainsi mis sur des discussions, des réflexions autour de l'art contemporain. L'intérêt de cette action est de croiser les regards sur la production artistique actuelle en mêlant les cultures, les techniques et les supports de diffusion. L'objectif étant de jouer avec l'espace d'exposition pour véritablement s'immerger dans les démarches artistiques. En familiarisant le spectateur avec les médiums et les techniques de l'art contemporain, on pointe du doigt l'idée que la découverte de regards artistiques sur notre monde actuel peut être utile et enrichissante dans la relation à un environnement quotidien.

La sélection d'œuvres effectuée pour illustrer cette rencontre s'est faite autour de la thématique *Geste du quotidien*. Nous voulions ici choisir un thème en lien avec le concept de notre action : l'art au sein d'un lieu familier comme moteur de questionnements. Avec cette thématique, il s'agissait de présenter des artistes qui ont un jour fait du geste quotidien le centre de leur démarche artistique et de leur création plastique. Cette sélection s'est effectuée autour d'artistes majeurs de la collection du CAPC. Il était important de prendre des travaux répondant à la fois à la thématique et à l'espace d'exposition :

Miquel Barceló s'inspire de ses voyages et de son environnement pour nourrir une production picturale diverse et riche. Les œuvres choisies illustrent le rapport du peintre au monde qui l'entoure : le *Pintagossos vermell i groc* montre le geste et ses dessins de bibliothèque symbolisent son intérêt pour la culture et répondent parfaitement à l'espace d'exposition.

Hervé Di Rosa et la figuration libre ont marqué l'histoire de la collection du CAPC. Il est à l'origine d'un nouveau langage pictural intégrant les mondes de la presse, de la publicité, du jouet. L'œuvre choisie est en lien direct avec celui de la BD.

Présence Panchounette est un collectif bordelais qui fait des objets de notre quotidien les matériaux de leurs œuvres. Leur posture permet de souligner le ridicule de la notion d'avant-garde et de l'opposition entre art et non-art, beau et laid.

Artiste multiple, Annette Messenger fait des objets et de la condition féminine le moteur de sa démarche. Professeur à l'Ecole des Beaux Arts de Bordeaux dans les années 80, elle a réalisé une fresque sur le centre d'animation du Grand Parc.

Jean-Paul Thibeau, artiste bordelais, choisi pour son lien avec l'Afrique, questionne les modes d'approche des individus et les relations entre les hommes en s'inspirant de ses voyages et en analysant ses différentes expériences.

Note artistique concernant la contribution de MIGRATIONS CULTURELLES aquitaine afriques:

Compte tenu de notre "réserve" d'art contemporain d'Afrique et de l'événementialité de notre projet associé au CAPC et à la Bibliothèque du GP, je propose un regard sur la pratique de l'art photographie en Afrique par la représentation qu'en donnent trois artistes photographes du continent, dont nous sommes en possession d'œuvres en partenariat avec LAM (Les Afriques dans le Monde) et le Labo Révélateur d'Images (POLA):

John Kiyaya, originaire d'un pays peu connu des bordelais, la Tanzanie, et révélé par l'écrivain voyageur Jean Rolin, offre la particularité d'utiliser l'image à des fins historiques et sociales, rejoignant ainsi la tradition des illustrateurs du début du siècle dernier.

Mega Mingiedi, artiste kinois, digne descendant des adeptes du collage surréaliste cher à Marx Ernst, propose son voyage de tête (Visa pour la création 2011) au cœur de la ville africaine. A l'image des 57 capitales du continent, elle est tentaculaire, dévorante, meurtrière, mais néanmoins attractive et passionnante.

Amsatou Diallo, bamakoise, bénéficiaire en 2012 d'une résidence à Bordeaux (Institut Français) apporte la preuve que l'Afrique maîtrise le numérique avec inventivité, créativité et un indéniable sens critique de nos sociétés.

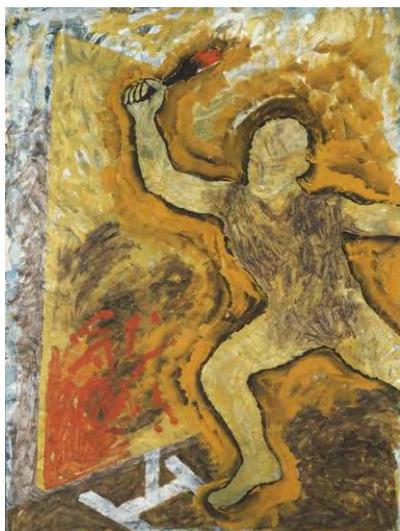
La rencontre des œuvres de ces trois artistes sur différents supports (bâches, papiers, écran) donnera échange à la proposition initiale et devrait bien s'inscrire, tant dans cette cité du futur du Grand parc, que dans l'écrin offert par sa Bibliothèque municipale.

Guy Lenoir
Directeur artistique de MC2a

CAPC

MIQUEL BARCELO

Miquel Barceló est né en 1957 en Espagne. C'est avec une grande diversité de techniques qu'il aborde la question du dessin. Ses objets d'études sont étroitement liés à son nomadisme, à l'archéologie et à son intérêt pour les sites culturellement marqués. Miquel Barceló s'est également inspiré des lieux habités par la création et l'histoire des hommes comme les musées, les bibliothèques ou la grande falaise de Bandiagara au Mali. Ses différents travaux préparatoires ont aboutis à la réalisation de gigantesques toiles et d'autres séries de peintures, dessins un peu plus autonomes.



Pintagossos vermell i groc, 1982
espagnole.

« Depuis longtemps, je travaille au sol. Cela me permet de bouger, de marcher tout en peignant et charger évidemment la surface. Il est important pour moi de pouvoir circuler autour d'une peinture... »
Miquel Barceló.

Miquel Barceló touche à toutes les techniques picturales : l'huile, l'acrylique, la gouache, le collage... Son travail se distingue par des jeux d'ombres et de lumières, des empâtements, une stratification de la toile et traite des sujets plutôt classique comme l'expérience, le voyage et l'autoportrait. En se projetant dans son œuvre, il devient le sujet du tableau

et par conséquent le héros de ces œuvres. Miquel Barceló symbolise de nouveau de la peinture



Sans titre, 1985
Sans titre, 1985



Sans titre, 1985



« D'autres sujets qui ont ensuite été abordés possèdent un caractère davantage autobiographique. C'est le cas des bibliothèques et des dernières grandes toiles qui figurent le Musée du Louvre ainsi que les salles de spectacle. Ce sont des sujets qui soulignent mon rapport

HERVE DI ROSA

Hervé Di Rosa est un peintre français contemporain né en 1959. C'est l'un des principaux artisans du mouvement français de la « figuration libre » des années 1980. L'artiste emprunte les codes de la BD, du rock et du graffiti. C'est en défendant un principe d'équivalence entre ces différents univers et la peinture qu'il s'est démarqué.



Avez-vous tous les numéros du Di Rosa Magazine ?, 1985

Ses toiles sont animées par un peuple de monstres narquois, moqueurs, grossiers et obscènes, directement inspirés par la vie de tous les jours et les fêtes populaires. Hervé Di Rosa est à l'origine d'un nouveau langage pictural intégrant toute forme de dessin de presse satirique, de graphisme publicitaire, d'allusions au monde des jouets et des dessins animés. Ses personnages ont vu le jour pour la première fois dans deux publications au magazine Charlie Mensuel en 1978.

PRESENCE PANCHOUNETTE

Présence Panchounette est un collectif d'artistes qui s'est fait reconnaître grâce à des actions, des tracts et des « performances » qui mêlent l'humour et la contestation propre à l'époque post 68. Très rapidement, leur travail va remettre en cause le modernisme sous toutes ses formes. Dans leurs œuvres les artistes vont introduire, par le biais d'associations verbales et visuelles, des références vernaculaires, décoratives et d'autres cultures peu considérées.

Panchounette vient de « choune » (organe sexuel féminin), chounette (adjectif employé dans le sud pour désigner ce qui est fragile et imparfait). L'ajout de "Présence" et de "Pan" est utilisé pour étendre le concept dans le temps et l'espace.

L'aspect kitsch est omniprésent, illustré et valorisé par une critique de l'objet exotique et une technique de bricolage. Leurs œuvres sont ainsi constituées de matériaux variés issus de l'environnement quotidien. Faussement idiote, leur posture permettait de souligner le ridicule de la notion d'avant-garde et de l'opposition entre art et non-art, beau et laid. Leurs œuvres sont souvent l'occasion de références à l'histoire de l'art sur un mode irrévérencieux.



La pratique du groupe s'intensifie et se focalise en particulier sur le mouvement Supports/Surfaces, dont ils critiquent le côté bourgeois, opposant le papier peint au motif de fausses briques, érigé en logo, aux pratiques formelles et abstraites de Supports/Surfaces, dont Présence Panchounette doute de la sincérité.

Le groupe se sépare en 1990, alors que son travail venait de faire l'objet d'une exposition d'envergure au CNAP à Paris.

Blick, black kodack, 1985

La tour de Babil II, 1985

Nain de jardin en plastique posé sur 4 livres dont le bonnet se termine par une petite lampe de chevet qui s'éclaire.

La tour de Babil est une œuvre qui met en scène un nain de jardin coiffé d'un abas jour assis sur une pile de classiques de la littérature. Les artistes font référence à une citation de Kant dans La critique de la faculté de juger : « *Est beau ce qui plaît universellement sans concept* ». Ils critiquent tout ce qui est normatif.

La tour de Babel était selon la Genèse une tour que souhaitaient construire les hommes pour atteindre le ciel.

La province de Bâbil ou Babel est une province d'Irak et sur son territoire se trouvent les ruines de la ville de Babel / Babylone.

Babil : agréable facilité de parole, bavardage amusant.



ANNETTE

MESSAGER

Annette Messenger est née à Berck (Pas de Calais) en 1943. Son travail s'articule autour de deux axes majeurs: le quotidien et l'usage de techniques artisanales comme la couture, la broderie et le tricot.

Son sujet préféré: la condition féminine, la place réservée aux femmes dans la société. Les techniques traditionnellement associée à la femme sont ici utilisées pour créer "un monde de femme" évoquant les pensées, les craintes et les fantasmes.

Annette Messenger se présente ainsi comme femme, artiste mais également collectionneuse. Elle met en scène des objets de récupération pour imaginer des histoires. Son travail se découpe en séries reconnaissables et identifiables.



Sans titre, 1982

En 1982, elle crée **Les chimères**. Les chimères sont des animaux fantastiques qu'on associe à l'illusion. Ici Annette Messenger représente des histoires qui passent pour vraies alors qu'elles n'existent pas.

Elle associe pour cette série un travail de photos qu'elle couple à un travail de peinture. Elle découpe ensuite dans ces compositions des formes, donnant ainsi des peintures-photos sous la forme de clés, de ciseaux, de chauve-souris...

Ces formes interagissent entre elles, elles sont traitées comme des personnages avec un nom. Elles sont les métaphores de nos sentiments.



Cette exposition est l'occasion de lever le mystère qui entoure la fresque créée pour le centre d'animation du Grand Parc. Le dessin préparatoire daté de 1982 est conservé dans les collections du CAPC.

JEAN-PAUL THIBEAU

Jean-Paul ThibEAU est girondin. Aujourd'hui il travaille à Aix en Provence en tant qu'enseignant à l'Ecole Supérieure d'Art. C'est un artiste inter média. Il se dit « Artiste méta, chercheur et enseignant » et est l'initiateur des *Protocoles méta*, avec ses méta-activités et son méta-art. Depuis les années 70, il développe des processus artistiques liés au comportement artistique en combinant expérimentation et transmission. Son travail de recherche résulte sur une poétique de l'existence. Sa pratique artistique questionne "le soi artiste", ses modalités, ses activités et les modes d'exposition. Les œuvres de Jean-Paul ThibEAU varient en fonction de ces expériences, des lieux, des durées, des propositions et de ces interlocuteurs. Sa principale activité se repose sur la notion de déplacement (méta) : un déplacement physique et poétique (protocoles méta).



Sauver le souffle 3 Côte d'Ivoire 1996, vidéo, 1996

« A chaque fois j'ai l'impression d'avoir proposé des installations à caractère anthropologique, comme l'inventaire des activités d'un individu ou d'une communauté qui s'adonnent à une mytho-poésie avec ses mots, ses objets, ses restes... Comme si le CAPC était devenu un lieu dans lequel j'avais la chance de retourner pour y faire un bilan, établir un carnet de route, un relevé de formes et de trajets, des cartographies subjectives ? »

Jean-Paul ThibEAU

Depuis 1994, l'artiste mène un projet intitulé "Sauver le souffle" grâce à une méta-activité qui lui a permis de circuler et de créer des relations avec la Côte d'Ivoire, le Népal, la Bolivie et la France. Il a réalisé plusieurs déplacements dans tous ces pays afin de "cueillir" des matériaux, créer et entrecroiser des liens, s'immerger dans la réalité des autres puis prendre de la distance... "sauver le souffle". Ainsi, à ces yeux l'art et l'humanité doivent toujours se réinventer. Ce ne sont pas des notions fixes et on le comprend seulement en voyageant et en analysant les différentes expériences. Cet artiste questionne les modes d'approche des individus et les relations entre les hommes. Cette vidéo permet donc de montrer les rapports humains dans leur plus grande simplicité. C'est un moyen d'expérimenter le méta-sujet, les méta-activités et les méta-lieux.

MC2a

AMSATOU DIALLO "BORDEAUX-BAMAKO"

Née à Ségou en 1979, Amsatou DIALLO vit et travaille à Bamako au Mali.

Amsatou est présidente de l'association des femmes photographes du Mali (AFPM). Cela en dit long sur la détermination des femmes de ce pays à se positionner, tant dans le domaine de l'art que dans la lutte contre la discrimination dont est l'objet la femme dans quelque pays que ce soit.

Amatsou Diallo est influencée comme beaucoup de photographes maliens par la figure tutélaire de Malick Sidibe, un des pères de la photographie malienne.



JOHN KIYAYA

"JOHN KIYAYA"

Né vers 1970 en Tanzanie, à Kasanga, village au bord du lac Tanganyka, John Kiyaya est issu d'une famille de pêcheurs de onze enfants.

Sa rencontre en 1986 avec l'écrivain voyageur Jean Rolin est déterminante dans le choix de sa future carrière. En effet, celui-ci lui offre un appareil de photographie dans le but de lui permettre, grâce à la vente des portraits réalisés, de continuer ses études. John Kiyaya photographie principalement les habitants aux abords du lac Tanganyka, où il est né. Le succès de ses premières images est fulgurant.

C'est le centre de photographie de Lectoure (Gers) qui en 1992 a présenté pour la première fois les travaux du jeune Tanzanien.

Parallèlement à son activité de photographe, il suit des cours de journalisme à Dar-essalam.



*"Ses photographies sont des commandes de voisinages pour fêter un mariage, une naissance, l'achat d'un spectaculaire poste à transistors. (...)
Les clients en attendent qu'elles soient ressemblantes. Et elles ressemblent à l'Afrique toute entière, à travers l'œil insoupçonné d'un Africain. .
.John Kiyaya a un don insolent, celui de faire dire à l'image ce que l'on ne lui a pas demandé. . ."*

(Libération, avril 1992, J.B. Harang)

MEGA MINGIEDI

"Cartographie de la ville africaine"

Méga Mingiedi est né en 1976 en République Démocratique du Congo. Il a étudié à l'Académie des Beaux-arts de Kinshasa et à l'École Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg.

C'est à partir de ce double socle kinois et strasbourgeois, et d'une réflexion personnelle engagée, qu'il a développé le vocabulaire innovant qui caractérise son travail.

À travers ses travaux mi-cartographies, *mi-mind maps* conceptuelles composés de dessins, collages, graffitis et installations, Méga Mingiedi porte un regard inédit sur l'espace urbain. Il transforme la vision de l'observateur tout en répondant à des interrogations centrales sur les espaces urbains postcoloniaux, sur la violence, et sur la vitalité de ces villes.

Mingiedi est co-fondateur du collectif EZA POSSIBLES de Kinshasa et collabore avec de nombreux artistes africains et européens.

**« Il n'y a pas de règle,
il y a des techniques,
il y a ce qui se passe avant,
il y a la curiosité et par-dessus,
il y a le sens, la pensée
et le courage de le dire. »**

(Mega Mingiedi)



YASSINE BALBZIOUI

Expositions personnelles

2011 "The Fish Inside Me" à l'Espace 29 à Bordeaux
2011 "The Fish Inside Me" au Château de la Louvière à Montluçon
2009 Oeuvres récentes, siège de la SCM Antigone, Bordeaux.
2008 Berlin, Berlin, exposition dans le cadre d'une résidence d'artiste à Berlin.
2006 Le bleu dans le noir, Festival Jazz Saint-Germain-des-près à la bibliothèque André Malraux, Paris.
2006 Who is afraid of my hair ? Galerie M. Ravel, Paris.
2005 Jeux de perception à La Jonquière, Paris.
2004 Incursion d'un artiste au Palais, Bordeaux.
2001 Exposition dans l'atelier de l'artiste anglaise Chantal Russell, Bordeaux

Interventions

2008 Dessins « en temps réel » à partir d'histoires racontés par les familles, Lormont au Centre Social de Génicart Espace de lien social intergénérationnel et interculturel.
Créations de dessins à partir de mots-clefs sur le thème de l'Assedic et l'Europe au Palais des Congrès de Bordeaux.
Création de fresques peintes avec les enfants dans six écoles primaires sur le thème du Droit des enfants, Bordeaux.
2001 Travail sur Le corps et le portrait pendant une année pour aboutir à la création d'une fresque de 13 mètres sur 4 sur le thème de l'Autoportrait pour la cour de l'école primaire, Saint Médard d'Eyrans.

Formation

2001 Université Berkeley (Californie) dans le cadre du programme « Education abroad program » Arts et Media
1998 - 2000 Ecole des Beaux-Arts de Bordeaux - D.N.S.E.P
Diplôme National Supérieur d'expression Plastique ART et MEDIA
1996 - 1998 Ecole des Beaux-Arts de Bordeaux - D.N.A.P
Diplôme National d'Arts Plastiques ART et MEDIA
1992 - 1996 Ecole des Beaux-Arts de Casablanca, Maroc Diplôme 3ème année (mention Bien)

Expositions collectives

2010 Africa light, Musée national du Mali, "Biennale Danse l'Afrique danse", Bamako, Mali.
"Rencontres" exposition au 6B, Saint-Denis, France.
Argonne, L'Agence créative, Bordeaux.
Monasilah, Assilah, Maroc.
Africa light, CCBS, Dak'art Off, Sénégal.
Africa light, MC2a-Porte 44, Bordeaux.
Pépinière d'artiste, Hourtin, France.
2009 Symposium international of painting, Zervas art, Patras, Grèce.
2008 Biennale 2D à la Morue Noire dans le cadre de Novart, Bègles.
Crise de foi, Faculté d'anthropologie, Bordeaux.
2007 Musée international de la femme, San Francisco.
2004 Centre culturel Reuilly Diderot, Paris.
2003 Réalisation d'une toile de 13 mètres sur 4,5 mètres pour le Centre National du Tapis d'Orient, Paris.
2002 Galerie « Liberta parking art contemporain », Bordeaux.
2001 Curator pour l'exposition « 12 poteaux », Galerie Porte 2A, Bordeaux.
1999 Carrefour international d'Architecture et Design, La Garde, France.
Galerie « Städelsschule » à Frankfort (Allemagne).
CAPC, musée d'art contemporain de Bordeaux.
1998 Casablanca dans le cadre du jumelage Bordeaux - Casablanca.
1997 Assistant technicien de l'artiste Thomas Hirschornn, FRAC Bordeaux.
Participation au montage du travail de l'artiste Sol Lewitt au CAPC de Bordeaux.
Performance à la galerie Dumont, Bordeaux.

Résidences

2010 Shakers diffusion, Montluçon, France.
Pépinière d'artiste, Hourtin, France.
2008 Open studio, Pankow, Berlin (Allemagne).
Espace 29, Bordeaux.
2002 Montrealisation cover, Open studio, Montréal.

ACTIONS ET LOGISTIQUE

ACTIONS ENVISAGEES

L'ensemble des actions ci dessous sont proposées aux acteurs du quartier du Grand Parc et de la ville de Bordeaux. Elles pourront être modifiées, complétées avec les partenaires à venir.

4 juin 2013 : Vernissage

Accrochage public

Dans le cadre de notre action, nous souhaitons axer notre médiation sur l'envers du décor. Dans ce cas, une ouverture de caisse et un accrochage pédagogique sont prévus le 4 juin en amont du vernissage. Seront conviés des classes de primaire, collège et lycée.

Visites commentées

Visites commentées de l'exposition pour les scolaires
Visites commentées de l'exposition pour les associations
Visites commandées de l'exposition tous publics

Soirée évènement

Ouverture : présentation des institutions partenaires avec discussions autour des missions de chacun.

Conférence autour de la fresque d'Annette Messager : Focus sur la fresque du centre d'animation : son origine, sa réalisation et sa place dans l'œuvre de l'artiste.

Clôture : place de l'art contemporain dans notre environnement quotidien.

Ateliers illustrés par une boîte / exposition

Dans le cadre du projet *Le Temps des Cerises, mouvements d'arts au Grand Parc* plusieurs ateliers d'expression artistique seront proposés aux publics (adultes, adolescents et enfants). Ils tourneront autour du thème choisi par le CAPC et MC2a : *Le geste du quotidien*. Ces ateliers permettront aux différents individus de faire l'expérience de l'art contemporain par le biais de la pratique.

Ils auront pour objectif de sensibiliser les participants au monde qui les entoure, de se poser des questions, de porter de nouveau regard sur la vie quotidienne puis de créer à partir de ces problématiques. Pour cela, nous utiliserons plusieurs médiums d'expression comme le collage, la peinture, le dessin, la photographie et la sculpture (en utilisant des produits de récupération). Nous nous servirons également des Boîtes/expositions du CAPC afin d'établir les premières approches entre le monde de l'art contemporain et les individus. Les ateliers seront encadrés par des artistes, des médiateurs culturels ou des animateurs et dureront environ 2h.

1er Atelier : Atelier Collage/Découpage : **Adaptable à tous publics en particulier : enfants, adolescents**

Annette Messenger est une artiste qui dissèque le quotidien. Elle manipule les images, les objets et crée un lien intime entre le quotidien et le monde des rêves. C'est ce que nous proposerons dans cet atelier.

Ici, les individus seront amenés à récolter un maximum d'images qui correspondent à leur quotidien. A partir de celles-ci, ils seront amenés à découper des éléments et créer un monde, un lieu, ou une scène d'un quotidien imaginaire, rêvé. Nous ajouterons une contrainte à cette consigne afin qu'il y ait un sens plus approfondi : la couleur dominante des tableaux sera le rouge.

Cela nous permettra de sensibiliser les participants à cette notion de couleur rouge au travers de notre vie quotidienne et du monde de l'art. En effet, rouge est synonyme de couleur dans de nombreuses langues et on l'associe à tous les moments de la vie. Si l'on regarde autour de nous, le rouge est constamment présent : dans la signalétique, les interdictions, les corrections, la publicité... Le rouge est une couleur qui attire, terrifie, enchante et repousse.

Nous introduisons donc cet atelier avec la *Boîte Rouge* du CAPC. Elle comporte 71 planches de textes et reproductions d'œuvres, 27 diapositives, 1 livre pour enfants et 1 vidéo. Ainsi, ils seront amenés à comprendre le propos de cet atelier. Nous présenterons par la même occasion le travail d'Annette Messenger par rapport au collage, découpage, décomposition de la réalité... Ainsi nous ferons un lien entre l'exposition à la Bibliothèque, la fresque de l'artiste au centre d'animation et l'atelier. Après cette introduction, nous passerons à la pratique.

Les individus auront donc quelques séances pour réaliser un tableau, à partir du collage et découpage d'images récupérées. Ils devront reconstituer un monde imaginaire, rêver avec une contrainte de couleur : la dominance du rouge.

2ème Atelier : Assemblage **Adolescents et Adultes**

La sculpture est présente dans notre exposition grâce aux deux œuvres de Présence Panchounette : *Blik Black Kodack* et *La tour de Babil*. Ces œuvres sont faites avec des objets de récupération dans notre environnement quotidien : les livres, la lampe de chevet, la pellicule photo. Cet atelier va donc se réaliser dans le même esprit. Les participants pourront ramener des objets du quotidien (emballages, bouteilles plastiques, cartons, ...) et travailler à partir de ceux-ci. Cet atelier a pour objectif de créer des objets du quotidien à partir d'autres produits. Nous pourrions l'illustrer également par la Boîte/exposition *Art et espaces quotidiens*.

3ème Atelier : Dessin

Ici l'artiste fait des portraits en utilisant le dessin et le collage. Il déstructure tout ce qui constitue un visage mais grâce à des formes, des symboles, du collage de photo nous pouvons reconnaître un individu avec ses propres caractéristiques. C'est ce que nous allons proposer dans cet atelier. Les participants pourront faire les portraits des personnes qu'ils rencontrent quotidiennement (amis, eux-mêmes, proches...) en accentuant leurs différentes caractéristiques par le collage ou le dessin (par des symboles et formes géométriques).

Cet atelier fera donc un lien fort entre l'exposition, les œuvres de MC2a et les participants de l'atelier. C'est un atelier qui repose sur le principe "à la manière de" afin de sensibiliser au travail d'un artiste, sa façon de construire ses œuvres et les réflexions autour de ce travail.

Cet atelier correspond bien à des **enfants et des adolescents**. Nous pourrions également utiliser la Boîte/exposition *Signes peints* afin de montrer qu'il existe de nombreux artistes qui utilisent ce procédé (remplissage par signes, symboles, formes géométriques...) comme le portrait de Dubuffet, *Solario*. Cette boîte pourra également apporter des connaissances en plus mais aussi de l'inspiration supplémentaire aux participants. Elle permettra d'introduire mais aussi d'enrichir cet atelier.

Workshops

4 ateliers pendant les 4 jours de grand parc en fête animés par un artiste (2h30 d'atelier, 15 enfants par atelier)

Animation de quartier

Un pique nique géant